

Programme de formation

La location meublée et la parahôtellerie

OBJECTIF

Cette formation vous permet d'identifier les spécificités techniques du statut de loueur en meublé, professionnel et non professionnel et de la parahôtellerie dans toutes ses composantes : comptable, fiscale, sociale et patrimoniale.

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé

PROGRAMME

- **La réglementation juridique**
Identifier le caractère civil ou commercial
Maîtriser la réglementation touristique, urbanisme, copropriété
Différencier les relations contractuelles avec les clients
- **La réglementation fiscale et sociale**
Connaître les définitions des LMP, LMNP, parahôtellerie
Maîtriser les aspects comptables et régime des amortissements
Comprendre le régime fiscal des revenus
Définir le régime TVA
Déterminer le régime fiscal des plus-values
Identifier les obligations déclaratives
Préciser le régime social
Apprécier l'intérêt du régime micro
- **Les modes d'exercice et optimisations**
Savoir traiter l'indivision et le couple
Connaître la SARL de famille
Définir les règles de L'IFI
Appréhender les droits de donation et de succession
Identifier l'utilité du démembrement de l'immeuble

INTERVENANT

Paul DUVAUX

Avocat fiscaliste, spécialiste de la location en meublé

Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie et d'exemples concrets, avec des cas pratiques et des exercices.

Un support est projeté lors de la formation. Un livret pédagogique est remis aux participants au début de la formation.

Modalités d'évaluation

Un test d'évaluation des acquis est réalisé à la fin de la formation.

Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.

En cas de prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

Mardi 25 novembre
De 9h à 17h30

Durée : 7 heures

Présentiel à Picpus
Paris 12^{ème}

18 personnes
maximum

Experts-comptables
et avocats

Tarif Adhérent/Correspondant
inclus
Tarif Autres publics
400 € HT – 480 € TTC



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au
01.53.33.34.85